Faculté des arts
Département d'études littéraires

Automne 2020
Mardi 14h-17h

LIT 841T / LIT 912T-10 GROUPE DE RECHERCHE

CHERCHEZ CRÉEZ : REVISITER LES FONDAMENTAUX DE LA CRÉATION

Plan de cours

RESPONSABLE DU SÉMINAIRE

Marc André Brouillette
bureau : J-4720
brouillette.marc-andre@uqam.ca – je réponds avec plaisir aux courriels du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h, normalement dans un délai de 2 jours ouvrables

Rencontre individuelle : me contacter par courriel pour fixer un rendez-vous

DESCRIPTION DU GROUPE DE RECHERCHE

Ce groupe de recherche vise à examiner les notions considérées fondamentales dans le champ de la création, et à réfléchir de manière critique à l'évolution et à l'ancrage de ces notions dans les discours et les pratiques actuelles.

Que ce soit, à titre d'exemples, la figure de l'artiste ou de l'écrivain.e, l'identité, la langue, l'altérité, les rapports avec la communauté ou la société, la mémoire, l'imagination, la puissance des représentations, l'engagement, les tensions entre l'écriture et l'oralité, la vérité ou encore l'éthique, ces notions traversent le temps et constituent encore aujourd'hui des assises sur lesquelles s'appuie l'univers de la création.

Dans le sillage du projet cherchezcreez.org, site Internet consacré à la recherche-création, ce groupe de recherche souhaite constituer une communauté d'échanges et de travail afin de réfléchir, dans une perspective interdisciplinaire, à la spécificité de la création littéraire dans l'environnement culturel actuel.

De manière collégiale et concertée, chaque étudiant.e aura la responsabilité d'explorer et de problématiser une notion fondamentale de la création de son choix; de structurer une démarche de recherche ou de recherche-création pouvant faire appel à l'interdisciplinarité afin d'explorer de nouvelles avenues pour traiter le sujet choisi ; et de produire un ensemble de travaux de nature variée. Le principe de travail collaboratif, où les personnes sont invitées à participer et à enrichir le travail de leurs collègues, sera mis en pratique pour favoriser la circulation des savoirs et des processus.

OBJECTIFS DU GROUPE DE RECHERCHE

De façon générale, le groupe de recherche vise à :

-Sensibiliser les étudiant.e.s aux diverses composantes qui contribuent à l'univers d'une notion fondamentale en création et aux apports de ces dernières dans l'élaboration d'une démarche réflexive;
-Se familiariser avec des outils de recherche adaptés aux objets de recherche;
-Explorer une dynamique de recherche collaborative fondée sur le partage et l'enrichissement des informations et réflexions;
-Établir des stratégies de recherche pertinentes, et acquérir des compétences théoriques, critiques et méthodologiques pour formuler et structurer une réflexion rigoureuse et personnelle sur la création;
-Présenter oralement des synthèses de documents de diverses natures ainsi que les résultats partiels d'une démarche menant à une création ou à une réflexion théorique;
-Développer une autonomie individuelle.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

La formule pédagogique retenue est un enseignement à distance en mode synchrone, c'est-à-dire que toutes les personnes inscrites se réuniront en direct, lors des séances prévues à l'horaire, par l'intermédiaire de la plateforme de communication Zoom [www.zoom.uqam.ca].

Cette formule demande à chacun.e d'être libre pendant les séances et d'avoir accès à un environnement technologique permettant de se connecter et d'interagir avec le groupe. De plus, un lieu favorable à la concentration et aux discussions est fortement recommandé – minimiser les sources de bruit et de distraction autour de vous pendant une séance.

Le séminaire est associé à un site Moodle [www.moodle.uqam.ca], qui sera un élément central de l'organisation du travail.

Les séances à distance seront essentiellement composées de rencontres plénières où chaque personne présentera le fruit de son travail en cours, tout en contribuant de manière significative aux démarches des autres.

Pour atteindre les objectifs du groupe de recherche, l'étudiant.e devra participer activement aux travaux du groupe et s'investir dans une démarche de développement des connaissances fondée sur la collégialité.

La présence de l'étudiant.e aux séances à distance est essentielle.

Pour une utilisation optimale de Zoom :

- Privilégier un branchement filaire Internet au wifi
- Utiliser des écouteurs préférablement
- Rejoindre le son par l'ordinateur une fois connecté
- Faire un test de son (au besoin)
- Couper le micro lorsque vous n'intervenez pas
- Laisser la caméra ouverte afin de favoriser les contacts et les interactions
- Pour faire un test au préalable : https://zoom.uqam.ca/test

Comme dans une salle de classe, quelques règles sont à respecter afin d'assurer un bon déroulement de la séance :

- Si vous devez être absent.e ou partir avant la fin d'une séance, veuillez en aviser le professeur, par courriel, à l'avance
- Se connecter à la séance Zoom environ **15 minutes à l'avance** afin de vous assurer que tout fonctionne bien
- Respecter l'horaire de la séance et des pauses – éviter les retards, qui brisent le rythme
- Respecter la parole et les propos de chacun.e
- Durant la séance, si vous devez vous absenter temporairement ou partir subitement avant la fin, veuillez en aviser le professeur
- Chaque étudiant.e est responsable d'obtenir auprès d'un.e collègue de classe les notes d'une séance manquée.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiant.e reconnaît qu'il est INTERDIT DE REPRODUIRE, D'ENREGISTRER, DE PUBLIER, DE DIFFUSER, DE COMMUNIQUER OU DE PARTAGER, PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT, TOUT OU PARTIE DE L'ENREGISTREMENT D'UN COURS OU D'UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE DE MÊME QUE TOUT MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE S'Y RATTACHANT. Un.e étudiant.e qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM, ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

Il n'est pas prévu d'enregistrer les séances du groupe de recherche; toutefois, si cette situation devait se produire, le protocole suivant sera appliqué :

- En cas d'enregistrement, l'étudiant.e sera informé.e au début de la séance.
- À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiant.e consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiant.e reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Exposé court – 15 %

Présentation orale individuelle sur une notion fondamentale de la création accompagnée d'une bibliographie (8-10 minutes).

Date : 6 ou 13 octobre 2020

2. Essai court sur la notion de «fondamentaux» ou de fondement – 25 %

Chaque étudiant.e sera invité.e à rédiger un court essai (entre 1250 et 1500 mots) sur la notion de «fondamentaux» ou de fondement afin de situer sa démarche de réflexion et de recherche.

Date de remise : 20 octobre 2020

3. Rédaction d'un wiki sur un fondement de la création – 50 %

En suivant plusieurs étapes préparatoires, chaque étudiant.e sera invité.e à rédiger le contenu d'une page wiiki sur le fondement de la création de son choix (entre 3750 et 4000 mots).

Date de remise : 15 décembre 2020

4. Contribution active au groupe de recherche – 10 %

La contribution active au groupe de recherche désigne la participation régulière aux discussions de manière pertinente et l'engagement personnel de l'étudiant.e au fil de la session.

Critères d'évaluation

-Respect des exigences et des consignes
-Régularité et pertinence des contributions orales et écrites au groupe de recherche
-Qualité du dialogue entre la réflexion théorique et critique, et les démarches de création
-Cohérence et originalité de la pensée
-Rigueur de la démarche réflexive, créatrice et méthodologique
-Qualité de l'expression orale et de l'écriture.

Chaque note est établie en fonction de l'ensemble de ces critères, qui ne font pas l'objet d'une pondération particulière; conformément au règlement de l'UQAM, la note est littérale (et non chiffrée).

Barème de notation

Excellent	A+ / 4,3	A / 4,0	A- / 3,7
Très bien	B+ / 3,3	B / 3,0	B- / 2,7
Bien	C+ / 2,3	C / 2,0	–
Échec	–	E / 0,0	–

CALENDRIER DU SÉMINAIRE

01. **8 septembre 2020**
Présentation

02. **15 septembre 2020**

03. **22 septembre 2020**

04. **29 septembre 2020**

05. **06 octobre 2020**
ÉVALUATION 1 : EXPOSÉS COURTS

06. **13 octobre 2020**
ÉVALUATION 1 : EXPOSÉS COURTS

07. **20 octobre 2020**
ÉVALUATION 2 : REMISE DE L'ESSAI COURT

08. **27 octobre 2020 – semaine de lecture** (pas de séminaire)

09. **03 novembre 2020**

10. **10 novembre 2020**

11. **17 novembre 2020**

12. **24 novembre 2020**

13. **01 décembre 2020**

14. **08 décembre 2020**

15. **15 décembre 2020 – dernière séance**
Conclusion
ÉVALUATION 3 : REMISE DU CONTENU D'UNE PAGE WIKI

MÉDIAGRAPHIE SOMMAIRE

ADORNO, Theodor Wiesengrund. (1984). *Notes sur la littérature*, nouv. éd., Paris, Flammarion, coll. « Champs », 438 p.

AGAMBEN, Giorgio (2006 [1998]). *Idée de la prose*, Paris, Christian Bourgois, 127 p.

ANZIEU, Didier (1981). *Le corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 377 p.

ARISTOTE (2011). *La poétique*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 465 p.

AUDI, Paul (2010). *Créer. Introduction à l'esth/éthique*, nouv. éd. entièrement refondue, Lagrasse, Verdier, coll. « Verdier poche », 853 p.

BAKHTINE, Mikhaïl (1987 [1978]). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « Tel; 120 », 488 p.

BAKHTINE, Mikhaïl (2017 [1984]). *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, coll. « Tel; 420 », 443 p.

BLANCHOT, Maurice (1988 [1955]). *L'espace littéraire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais; 89 », 376 p.

BLANCHOT, Maurice (2016 [1969]). *L'entretien infini*, Paris, Gallimard, 640 p.
BROCH, Hermann (1985 [1966]). *Création littéraire et connaissance*, Paris, Gallimard, coll. « Tel; 91 », 378 p.
BROSSARD, Nicole (1988 [1985]). *La lettre aérienne*, 2e éd., Montréal, Remue-ménage, 154 p.
BROUILLETTE, Marc André (dir.) (2020). *La création littéraire en mouvement. Approches réflexives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Approches de l'imaginaire », 270 p.
CADIOT, Olivier (2016-2017). *Histoire de la littérature récente*, Paris, P.O.L., 2 vol., 185 p. et 256 p.
CALVINO, Italo (2018 [1989]). *Leçons américaines. Six propositions pour le prochain millénaire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 217 p.
DELEUZE, Gilles et Claire PARNET (2008 [1996]). *Dialogues*, Paris, Flammarion, coll. « Champs/Essais », 187 p.
DERRIDA, Jacques (2014 [1967]). *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, coll. « Point/Essais; 100 », 435 p.
DEWEY, John (2005 [1934]). *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais; 534 », 596 p.
DIDI-HUBERMAN, Georges (2002). *Génie du non-lieu. Air, poussière, empreinte, hantise*, Paris, Minuit, 156 p.
DIVRY, Sophie (2017). *Rouvrir le roman*, Lausanne, Noir sur Blanc, coll. « Notabilia », 201 p.
DURAND, Gilbert (2016 [1969]). *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, Dunod, 507 p.
EHRENZWEIG, Anton (1982 [1974]). *L'ordre caché de l'art. Essai sur la psychologie de l'imagination artistique*, Paris, Gallimard, coll. « Traduire, écrire, lire; 62 », 366 p.
FREUD, Sigmund (2010). *Freud et la création littéraire. Choix de textes*, Paris, Presses universitaires de France , 184 p.
HEIDEGGER, Martin (1981 [1959]). *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard, coll. « Tel; 55 », 260 p.
HEINICH, Nathalie (2000). *Être écrivain. Création et identité*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 367 p.
HUSTON, Nancy (2001). *Journal de la création*, Paris, Seuil, coll. « Babel », 353 p.
JACOB, Suzanne (2001 [1997]). *La bulle d'encre*. 2e éd., Montréal, Boréal, coll. « Boréal Compact », 148 p.
JENNY, Laurent (1990). *La parole singulière*, Paris, Belin, coll. « Extrême contemporain », 182 p.
JUARROZ, Roberto (1995). *Poésie et réalité*, Paris, Lettres vives, coll. « Terre de poésie », 55 p.
KRISTEVA, Julia (2018 [1974]). *La révolution du langage poétique. L'avant-garde à la fin du XIXe siècle : Lautréamont et Mallarmé*, Paris, Points, coll. « Essais; 174 », 633 p.
KUNDERA, Milan (1994 [1986]). *L'art du roman*, Paris, Gallimard, 201 p.
LE BRETON, David (1999). *Du silence*, Paris, Métailié, coll. « Traversées », 282 p.
LECLERC, Gérard (1998). *Le sceau de l'œuvre*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 310 p.
LEJEUNE, Claire (1992). *L'atelier*, Montréal, L'Hexagone, coll. « Typo », 185 p.
LUKÁCS, György (1994 [1911]). *L'âme et les formes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 353 p.
MERLEAU-PONTY, Maurice (1969). *La prose du monde*, Paris, Gallimard, coll. « Tel; 218 », 211 p.
PATOČKA, Jan (1990). *L'écrivain, son objet*, Paris, P.O.L., coll. « Agora; 100 », 288 p.
PASSERON, René (1989). *Pour une philosophie de la création*, Paris, Klincksieck, coll. « Collection d'esthétique », 251 p.
ROBERT, Dominique (2019). *La constellation de l'idiot. Méditations pour créer un monde meilleur*, Montréal, Les Herbes rouges, coll. « Essais », 411 p.
SALLENAVE, Danièle (1991). *Le don des morts. Sur la littérature*, Paris, Gallimard, 189 p.
SOLLERS, Philippe (2018 [1968]). *L'écriture et l'expérience des limites*, Paris, Points, coll. « Essais; 24 », 190 p.
STEINER, George (2001). *Grammaires de la création*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 430 p.
TURCOTTE, Élise (2017 [2013]. *Autobiographie de l'esprit. Écrits sauvages et domestiques*, Montréal, La Mèche, coll. « L'ouvroir », 2e éd. rev. et augm., 237 p.
WARREN, Louise (2015). *La vie flottante. Une pensée de la création*, Montréal, Noroît, coll. « Chemins de traverse », 160 p.
WOOLF, Virginia (2018 [1929]). *Une chambre à soi*, Paris, 10-18, 171 p.

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : https://harcelement.uqam.ca/

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiant.e.s en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiant.e.s en situation de handicap de rencontrer les intervenant.e.s (personnel à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiant.e.s en situation de handicap, professeur.e.s, chargé.e.s de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
Par téléphone : 514 987-3148
Courriel : situation.handicap@uqam.ca
En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/